

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX

Séance du 30 mars 2026

Nombre de membres :

afférents au C.M : 11

en exercice : 11

qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 26/03/2026Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame ROUZE Sylvie, Maire.

Présents : CHARVE Marianne, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan

Absents excusés : BARTHELEMY Jean-Paul donne pouvoir à ROUZE Sylvie

Secrétaire de séance : Monsieur GRENET Michel

Objet : Frais de cantine enfants scolarisés

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que les enfants de la commune scolarisés obtiennent une aide de la part de la mairie pour payer les frais de cantine,

Considérant que cette aide est répartie comme suivant :

- ✓ La commune paye la totalité des repas sur pièce justificative (facture de la cantine)
- ✓ Et refacture 1.50 € par repas aux familles,

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** de mettre en place une aide pour tous les enfants de la commune quelque soit le montant du prix du repas facturé par la cantine de chaque établissement et demande aux familles, en charge financière de leur enfant, de participer à ces frais à hauteur d'un euro cinquante centimes (1,50 €) par repas.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents afférents,
- **PRECISE QUE** pour le fonctionnement comptable de cette aide, il est demandé aux familles de fournir au secrétariat :
 - ✓ En début de chaque année, un certificat de scolarité.
 - ✓ Une facture acquittée des frais de cantine soit par mois, soit par trimestre.
 - ✓ Un RIB

Résultat du vote :

POUR : 11 (BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan)

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME**

Le Maire,
Sylvie ROUZE.

